

## RC10 – la responsabilité civile décennale – proposition

Questionnaire pour sa propre responsabilité civile décennale des travaux immobiliers selon la loi de 31 mai 2017.

Formule RCD abonnement Annuel : Couverture de sa propre responsabilité Décennale annuelle, y compris la responsabilité de ces sous-traitants. Les co-traitants (comme l'architecte) ne rentrent pas dans cette formule.

Attention, si vous souhaitez assurer tous les intervenants avec ou sans l'architecte, merci de compléter le questionnaire TRC+RC10 – Chantier global.

La couverture ne peut être acquise en combinaison avec une couverture TRC ou RC exploitation, souscrite chez BDM.

### Preneur d'assurance

Qualité:

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Maître d'ouvrage        | <input type="checkbox"/> Bureau d'Études    |
| <input type="checkbox"/> Entrepreneur            | <input type="checkbox"/> Architecte         |
| <input type="checkbox"/> Promoteur –entrepreneur | <input type="checkbox"/> Promoteur –vendeur |
| <input type="checkbox"/> Autre:                  |   |

Nom du preneur d'assurance:

Adresse preneur d'assurance:

N° BCE:

e-mail:

Site web:

## Données Entreprise

Date de création de l'entreprise : .....

Nombre d'Effectifs de l'entreprise : ..... dont effectifs encadrement : .....

Chiffres d'affaires des trois dernières années (sous-traitance incluse) :

.....  
.....

Part de votre activité donnée en sous-traitance : .....

Part de votre activité réalisée en tant que sous-traitant : .....

Réalisez-vous des travaux à caractère exceptionnel ou inusuel ? (Voir Annexe 2) :

oui       non

Si oui, lesquels.....

Avez-vous de qualifications professionnelles ? Les quelles ? ... ..

## Description des ouvrages

Typologie des bâtiments

Habitation collective  \_%      Habitation individuelle  \_%

Bureaux  \_%      Mixte: Habitation, Commerce  \_%

Bâtiment classé monument historique à usage Habitation, bureaux, commerce  \_%

Autre : laquelle ?

Description de l'activité ou activités de votre activité :.....

.....

### Nombre des chantiers par an:

<b>Nombre des maisons par an :</b>	
Durée moyenne des travaux (mois) :	
Coût min de construction (EUR) :	
Coût max de construction (EUR) :	

<b>Nombre des immeubles d'appartements par an :</b>	
Max. nombre de logements:	
Durée moyenne des travaux (mois):	
Coût min de construction (EUR) :	
Coût max de construction (EUR) :	

#### Description des chantiers:

Nouvelles constructions: %

#### Rénovation:

Sans modifications des fondations: %

Avec modifications des fondations: %

Transformations constructions classées: %

#### Antécédents:

Votre responsabilité civile décennale a-t-elle été mise en cause ces dix dernières années ?

oui       non

Préciser les dates, causes, circonstances, montants réclamés et conséquences financières.

### Montant de Garantie par chantier

- Montant obligatoire par la loi 31/05/2017:
  - a. A hauteur du coût de travaux, lorsque le coût des travaux est inférieur à EUR 500 000. (ABEX-index: 648)
  - b. A hauteur de EUR 500 000, lorsque le coût des travaux est supérieur ou égal à EUR 500 000. (ABEX-index: 648)
  
- Autre valeur : laquelle ?

## Annexe 1 : Activités assurées sur chantiers ? (à remplir obligatoirement)

<input type="checkbox"/> PROJET TOTAL
<input type="checkbox"/> Gros oeuvre fermé
<input type="checkbox"/> Terrassement
<input type="checkbox"/> Fondations et parois spéciales
<input type="checkbox"/> Maçonnerie et béton armé
<input type="checkbox"/> Béton précontraint in situ
<input type="checkbox"/> Charpente et structure en bois
<input type="checkbox"/> Constructions à ossature bois
<input type="checkbox"/> Charpente et structure métallique
<input type="checkbox"/> Façades & toitures
<input type="checkbox"/> Couverture
<input type="checkbox"/> Étanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur
<input type="checkbox"/> Structures et couvertures textiles
<input type="checkbox"/> Revêtements de façades par enduits, avec ou sans fonction d'imperméabilité et/ou d'étanchéité, ravalements
<input type="checkbox"/> Isolation thermique par l'extérieur
<input type="checkbox"/> Bardages de façade
<input type="checkbox"/> Façades-Rideaux
<input type="checkbox"/> Revêtement vertical en matériaux durs agrafés ou attachés
<input type="checkbox"/> Menuiseries extérieures
<input type="checkbox"/> Verrières - Vérandas
<input type="checkbox"/> Finition intérieures
<input type="checkbox"/> Menuiseries intérieures
<input type="checkbox"/> Plâtrerie - Staff - Stuc - Gypserie
<input type="checkbox"/> Serrurerie - Métallerie
<input type="checkbox"/> Vitrierie - Miroiterie
<input type="checkbox"/> Peinture
<input type="checkbox"/> Revêtement intérieur de surfaces en matériaux souples et parquets
<input type="checkbox"/> Revêtement de surfaces en matériaux durs - Chapes et sols coulés
<input type="checkbox"/> Isolation intérieure thermique- Acoustique
<input type="checkbox"/> Techniques
<input type="checkbox"/> Plomberie
<input type="checkbox"/> Chauffages et installations thermiques
<input type="checkbox"/> Fumisterie
<input type="checkbox"/> Installations d'aéraulique, de climatisation et de conditionnement d'air
<input type="checkbox"/> Électricité
<input type="checkbox"/> Piscine
<input type="checkbox"/> Autres (lesquels):

## Annexe 2 OUVRAGES EXCEPTIONNELS

### GRANDE PORTEE :

		PORTEE (entre nu et appuis) supérieure à	PORTE A FAUX Supérieur à
Pour :	Poutres Arcs	20 mètres 40 mètres	5 mètres 5 mètres

### GRANDE HAUTEUR :

		HAUTEUR TOTALE DE L'OUVRAGE (au-dessus du point le plus bas du sol entourant l'ouvrage) supérieure à
Hall sans plancher intermédiaire Ouvrage à étages		20 mètres 50 mètres

### INUSUELS :

- Partie enterrée, lorsque la hauteur de celles-ci (au-dessous du point le plus haut du sol entourant l'ouvrage) est supérieure à 10 mètres.
- Pieux ou puits de fondations de plus de 20 mètres après recépage.
- Ouvrages hydrauliques ;
- Ouvrages de Génie civil ;
- les ouvrages réalisés sur un remblais de plus de 1 m d'épaisseur ;
- Fondations renforcés par des colonnes ballastées, inclusions rigides, vibro-flotation... ;
- Charges d'exploitation sur dallage excédant 2 t/m<sup>2</sup>
- prototypes

## A. Informations au preneur d'assurance

### A. QUANT À LA PROTECTION DE VOTRE VIE PRIVÉE

Bracht, Deckers & Mackelbert S.A. (ci-après : BDM) considère que la protection de votre vie privée est essentielle. Conformément au règlement général sur la protection des données (en abrégé : RGPD ou — en anglais — GDPR), BDM prend diverses mesures, qui sont décrites en détail dans la notification publique de confidentialité sur le site Web de BDM ([www.bdmantwerp.be/privacy](http://www.bdmantwerp.be/privacy)). Cette notification énonce également vos droits et obligations à l'égard de vos données à caractère personnel traitées par BDM ou par son intermédiaire. Sur simple demande, vous pouvez obtenir de votre courtier en assurances une copie écrite de cette notification en matière de confidentialité.

BDM désire avant tout souligner les éléments clés suivants :

- Sous certaines conditions (notamment : dans la mesure où BDM peut tracer vos données à caractère personnel et pour autant que BDM ne peut pas faire valoir des intérêts supérieurs), vous avez droit à l'information (consultez à cet effet la notification en matière de confidentialité sur le site internet de BDM), l'accès, la rectification, l'effacement, la limitation du traitement, l'opposition et la portabilité de vos données à caractère personnel.
- En ce qui concerne l'exercice de vos droits, veuillez-vous adresser de préférence par courriel au délégué à la protection des données : B.D.M, à l'attention du délégué à la protection des données, Entrepotkaai 5, 2000 Antwerpen, Tél. +32 3 242 09 36, e-mail : [privacy@bdmantwerp.be](mailto:privacy@bdmantwerp.be)
- Vous pouvez adresser vos éventuelles réclamations en matière de confidentialité au délégué à la protection des données mentionné. En outre, vous avez toujours le droit de déposer plainte auprès d'une autorité de contrôle. L'autorité de contrôle pour la Belgique est la Commission de la protection de la vie privée, Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles (<https://www.privacycommission.be/fr>).

### B. EN CE QUI CONCERNE LES CONTRATS D'ASSURANCE QUE VOUS SOUSCRIVEZ AVEC BDM

- Sur simple demande, vous pouvez obtenir auprès de votre courtier un exemplaire écrit des conditions générales des contrats d'assurance que vous souscrivez avec BDM. En outre, vous pourrez consulter ces conditions générales en ligne sur <https://www.bdmantwerp.be/fr/downloads>.
- Si vous avez des réclamations se rapportant à (la réalisation ou l'exécution de) ces contrats d'assurance, veuillez vous adresser à notre service de réclamation, Entrepotkaai 5, 2000 Antwerpen, tél. +32 3 242 09 36, e-mail: [complaints@bdmantwerp.be](mailto:complaints@bdmantwerp.be). Si vous n'obtenez pas satisfaction ou souhaitez l'intervention immédiate du Service de médiation des assurances, vous pouvez déposer plainte de plusieurs façons: moyennant un [formulaire internet](#), par courriel adressé à [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as), par fax au +32 (2) 547 59 75 ou par lettre ordinaire au Médiateur des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles.
- Nous vous prions de prendre connaissance de notre politique de conflit d'intérêts et de notre politique relative aux indemnités. Sur simple demande, vous pourrez en obtenir un exemplaire écrit auprès de votre courtier. En outre, ces documents sont consultables sur <https://www.bdmantwerp.be/fr/downloads>.

## B. Déclarations du preneur d'assurance

- Je déclare que les informations (y compris mes données personnelles générales et médicales) que j'ai fournies (ou que je fournirai) à BDM sont exactes, complètes, pertinentes et non excessives (ou le seront).
- J'autorise BDM à traiter ces informations (y compris mes données personnelles générales et médicales) afin de souscrire et exécuter mon/mes contrat(s) d'assurance.
- Je consens à ce que le traitement des données à caractère personnel relatives à ma santé ou celle de la personne que je représente s'effectue en dehors de la responsabilité d'un professionnel des soins de santé.
- Le cas échéant, je consens, au nom de la personne que je représente, à un examen médical éventuel, dans la mesure où celui-ci est exigé pour mon contrat d'assurance.
- Je m'engage à communiquer à BDM, par écrit ou par courriel, toute modification relative aux informations fournies intervenant avant l'émission de la police. En outre, je m'engage à communiquer à BDM, par écrit ou par courriel, toute modification relative aux informations fournies intervenant pendant la durée de la police.
- Je déclare être au courant que l'omission ou l'inexactitude intentionnelle dans la communication d'informations, induisant BDM en erreur sur les éléments d'appréciation du risque, entraîne la nullité du contrat d'assurance.
- Je réalise en outre que toute escroquerie ou tentative d'escroquerie de BDM ou des assureurs pool ou coassureurs concernés dans le contrat d'assurance par le biais de BDM entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fera également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal.
- J'autorise BDM et les assureurs pool et coassureurs représentés par BDM de communiquer mes données à caractère personnel aux destinataires précités des données à caractère personnel, comme décrit plus en détail dans la notification publique en matière de confidentialité de BDM.
- Je confirme avoir reçu une copie certifiée conforme de ce formulaire d'autorisation ainsi qu'un exemplaire des conditions générales et particulières applicables de mon/mes contrat(s) d'assurance. Je déclare en accepter le contenu et l'application.

En cochant la case suivante, je déclare que j'ai lu les informations et déclarations énoncées ci-dessus et que je les accepte :		<input type="checkbox"/>
En outre, j'autorise BDM à utiliser l'adresse d'e-mail que j'ai indiquée ci-dessous pour toutes les communications à effectuer entre BDM et moi-même concernant mon/mes contrat(s) d'assurance avec BDM :		<input type="checkbox"/>
Fait à	le...	
Signature <sup>1</sup>		

<sup>1</sup> Si le preneur d'assurance ne peut pas signer lui-même, veuillez en mentionner les raisons + le nom et la qualité du signataire.